Nations Unies S/2003/890



Conseil de sécurité

Distr. générale 15 septembre 2003 Français Original: anglais

Lettre datée du 11 septembre 2003, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que, comme vous l'avez demandé, votre lettre datée du 5 septembre 2003 (S/2003/889), dans laquelle vous proposez de proroger d'une année, jusqu'au 31 décembre 2004, le mandat du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, qui arrive à expiration le 31 décembre 2003, a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité, qui en ont pris note.

Le Président du Conseil de sécurité (Signé) Emyr Jones Parry